

# AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

---

**Conseil Régional**  
**Réunion du 3 - 4 et 5 février 2011**

**Budget Primitif 2011**  
**Schéma Régional des Services aux Publics : un point d'appui pour**  
**pousser des exigences**  
**Intervention de Josiane Corbic**

Monsieur le Président,  
Mes cher(e)s collègues,

Nous approuvons l'essentiel des dépenses présentées dans ces trois programmes qui traduisent notre volonté de favoriser un aménagement du territoire plus solidaire.

La révision des contrats de pays à mi parcours a démontré que nous étions des partenaires privilégiés en matière de politique territoriale ; mais également, que les financements croisés - au combien contestés - ont tout de même permis de sortir de terre des projets très appréciés des bretons.

Nous espérons que, dès 2012, une autre place dans le paysage institutionnel sera privilégiée pour les pays.

La suite de mon intervention se concentrera plus particulièrement sur un point : le Schéma Régional des Services aux Publics.

Parler, de Schéma Régional des Services aux Publics, a du sens. Qu'on le veuille ou non, les besoins essentiels des populations ne sont pas strictement remplis par des services « publics » dits traditionnels. Je pense à la formation tout au long de la vie, aux services à la personne,...

Ce constat établi, il nous semble tout de même que les services publics doivent avoir une place toute particulière au sein de ce schéma.

En effet, outils de solidarité, ils constituent un vecteur de progrès considérable mis au service de tous et toutes, services publics auxquels les français et particulièrement les bretons sont très attachés.

Il est toujours bon de rappeler que le marché est très loin de répondre à ces exigences et que le « tout marchandise » a ses limites.

Le Gouvernement, pas avare de contradictions, a d'ailleurs réaffirmé le rôle des services publics pour atténuer les effets de la crise économique et sociale.

Dans ce sens, nous souhaiterions que soit clairement intégrée l'idée que ce schéma doit également être un outil de résistance aux politiques du Gouvernement.

En effet, face à la remise en cause des services publics par le biais de suppressions mais également de restructurations avec moins d'emplois et donc moins de services au public, il nous faut mieux équilibrer le rapport de force avec l'Etat dans un contexte où régulièrement les élu-e-s locaux et les citoyens se sentent seuls dans ces combats et impuissants face à une demande de plus en plus importante.

Aussi, le schéma régional des services aux publics devra également porter des ambitions publiques fortes pour contribuer au maintien des services de proximité sur le territoire.

Il devra donc organiser d'autres scénarios pour faire face à cette tendance purement comptable en favorisant notamment l'intervention institutionnelle et citoyenne.

Autre remarque. Ce schéma semble être basé essentiellement sur l'étude de l'offre. Est ce suffisant ? Comment mettre en œuvre un Schéma régional sans connaître les besoins ?

L'approche par la demande, doit, en premier lieu, être privilégiée. Elle permet de mieux prendre en compte les spécificités des territoires (zones rurales, littorales, agglomérations,...) qui demandent donc des réponses différenciées ; et donc de mieux cerner les besoins nouveaux dans un contexte de mutation rapide de la société.

La mise en place de ce Schéma Régional des Services aux Publics exigera une implication importante de la Région. Il impose également que nous soyons, bien-sûr, exemplaires sur nos propres politiques.